Pay Equity Network
le Réseau de l'équité salariale
Pay Equity: at the heart of equality
L'équité salariale… au cœur de l'égalité

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE Le 6 mai 2005

Une nouvelle loi s'impose pour concrétiser les engagements des libéraux en matière d'équité salariale

OTTAWA – Les ministres libéraux qui se sont prononcés en faveur de l'équité salariale seront surveillés de près au cours des prochaines semaines pour voir s'ils respectent leurs engagements.

À la suite du lobbying par le Réseau de l'équité salariale, le ministre de la Justice Irwin Cotler et le ministre du Travail Joe Fontana ont confirmé publiquement la volonté du gouvernement de donner suite aux recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail fédéral sur l'équité salariale.

« Nous sommes heureux que les ministres Fontana et Cotler aient réaffirmé que l'équité salariale constitue un droit fondamental et qu'ils aient confirmé leur détermination à donner rapidement suite aux recommandations du rapport du groupe de travail », déclare Marie Clarke Walker, vice-présidente du Congrès du travail du Canada.

« Il nous tarde d'obtenir bientôt du gouvernement des précisions à ce sujet, notamment un calendrier des étapes menant au dépôt d'une loi proactive sur l'équité salariale s'inspirant des recommandations du groupe de travail », a pour sa part fait savoir Andrée Côté, directrice des affaires juridiques de l'Association nationale de la femme et du droit. Celle-ci réagissait alors aux déclarations du ministre Fontana selon lesquelles le gouvernement examine actuellement ses options à cet égard.

« La tenue éventuelle d'élections au cours des prochains mois ne devrait pas empêcher le gouvernement de mettre en place un processus visant à préparer une nouvelle loi sur l'équité salariale, dont on a grand besoin », estime Clarke Walker.

Cela fait maintenant presque quatre ans que le groupe de travail a été créé, et exactement un an depuis qu'il a publié son rapport. « Nous avons attendu assez longtemps pour une nouvelle loi. Au cours des prochaines semaines, nous allons systématiquement rappeler aux ministres qu'il faut prendre des mesures dès maintenant », de préciser Côté.

Les ministres ont fait leurs déclarations à l'occasion d'une activité organisée le 4 mai par Liza Frulla, ministre de Patrimoine canadien et ministre responsable de la condition féminine, pour souligner la Marche mondiale des femmes. Étaient alors présentes des représentantes du Réseau de l'équité salariale, une coalition d'organisations syndicales et de groupes de femmes créée dans le but de défendre et de réaliser le principe du salaire égal pour un travail d'égale valeur. Ces représentantes venaient de passer la journée à exercer des pressions sur les députées et les députés et les caucus des partis.

- 30 -

Renseignements : Andrée Côté, Association nationale de la femme et du droit
(613) 241-7570, poste 25